1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial	:	RHODOPOL 50 MD

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations de la Substance/du Mélange	:	Utilisation(s) particulière(s): Epaississant pour formulations industrielles, Additif pour peinture, Céramique.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	RHODIA Opérations 40 Rue de la Haie Coq 93306 Aubervilliers Cedex - France Tel : +33 (0)1.53.56.50.00
Numéro d'appel d'urgence	:	MULTI LINGUAL EMERGENCY NUMBER (24/7) Europe/America/Africa : +44 1235 239 670 (UK) Middle East & Africa speaking Arabic : +44 1235 239 671 (UK) Asia Pacific : +65 3158 1074 (Singapore) China : +86 10 5100 3039 (Beijing)
Adresse e-mail	:	information.fds@eu.rhodia.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Classification (67/548/CEE,1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (67/548/CEE,1999/45/CE)

Eléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges	:	Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Composants sensibilisants	:	glyoxal : Peut déclencher une réaction allergique.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification

Les poussières peuvent être irritantes pour les voies respiratoires.
Solide divisé. Peut former un mélange poussière-air explosif. Génération possible de charges électrostatiques, par écoulement, agitation, etc ... Accumulation possible de charges électrostatiques par brassage, transport pneumatique, déversement, etc ... Réactions dangereuses possibles avec certains produits chimiques (Voir liste des matières incompatibles au § 10: "Stabilité-Réactivité").

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

Nature chimique : mélange à base de
Gomme xanthane

Informations sur les Composants et les Impuretés

Nom Chimique	Numéro d'identification	Classification 67/548/CEE	Classification RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	Concentration [%]
gomme xanthane	No.-CAS : 11138-66-2 No.-EINECS : 234-394-2 auto classification	non classé	non classé :	>= 80 - <= 90
glyoxal	No.-Index : 605-016-00-7 No.-CAS : 107-22-2 No.-EINECS : 203-474-9	Mut.Cat.3; R68 Xn; R20 Xi; R36/38 R43	H341 : Mutagénicité sur les cellules germinales , Catégorie 2 H332 : Toxicité aiguë , Catégorie 4 H319 : Irritation oculaire , Catégorie 2 H315 : Irritation cutanée , Catégorie 2 H317 : Sensibilisation cutanée , Catégorie 1	>= 0,1 - < 1

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux : Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Le secouriste doit se protéger.
Mettre les vêtements contaminés dans un sac hermétiquement fermé pour une décontamination ultérieure.

Inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau courante en maintenant les paupières bien écartées. (15 minutes au moins).
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

Ingestion : Ne PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	:	Eau pulvérisée Mousse Poudres polyvalentes. Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Risque d'explosion de poussière. Par combustion, libère des gaz toxiques.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	:	Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire. Equipement de protection personnelle comprenant: gants de protection adaptés, lunettes de sécurité avec protections latérales et vêtements de protection
Information supplémentaire	:	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Enlever toute source d'ignition. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuelle Porter un vêtement de protection approprié. Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143) Lunettes de sécurité à protection intégrale Porter des gants appropriés.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Méthodes de nettoyage

Interdictions	:	Dans la mesure du possible, ne PAS arroser les emballages renversés ou endommagés.
Récupération	:	Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Décontamination/nettoyage	:	Laver abondamment à l'eau. Récupérer les eaux de lavage pour élimination ultérieure.
Elimination	:	Eliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.
Conseils supplémentaires	:	Forme des couches glissantes/grasses avec l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Mesures d'ordre technique	:	Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Mise à la terre des installations.
Précautions de manipulation et d'utilisation	:	Empêcher la formation de charges électrostatiques. Éviter la formation de poussière. Conserver à l'écart du feu, des étincelles et des surfaces chaudes. Mettre en place un nettoyage systématique des locaux pour que les poussières ne s'accumulent pas sur les surfaces. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Classe d´explosibilité de poussière	:	St1

Stockage

Mesures techniques de stockage	:	Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.
Conditions de stockage		
Recommandés	:	Stable dans des conditions normales. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Tenir à l'écart des matières incompatibles à indiquer par le fabricant. Conserver dans le conteneur d'origine.
Produits incompatibles	:	Oxydants forts
Conditions d'emballage		
Matériaux d'emballage - Recommandés	:	Matériaux résistant à l'eau.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de contrôle

Mesures d'ordre technique	:	Système efficace de ventilation par aspiration

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Utiliser un respirateur avec un filtre homologué si une évaluation de risques indique que c'est nécessaire.
Protection des mains	:	En cas de risque par contact cutané, utiliser des gants appropriés Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	:	Vêtement de protection Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	:	L'équipement de secours doit être immédiatement accessible, avec les instructions pour l'utilisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Utiliser un équipement individuel de protection propre et bien entretenu. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Mesures de protection	:	L'équipement de protection doit être sélectionné conformément aux standards CEN en vigueur et en concertation avec le fournisseur de l'équipement. La sélection de l'équipement individuel de protection approprié doit être basée sur une évaluation des caractéristiques de performance de l'équipement de protection en relation avec la(les tâche(s) à effectuer, les conditions ambiantes, la durée d'utilisation, et les risques et/ou les dangers potentiels qui peuvent être rencontrés pendant l'utilisation.
Conseils généraux	:	Éviter que le produit arrive dans les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme	:	Poudre fine.
État physique	:	solide
Couleur	:	crème
Odeur	:	légère
Seuil olfactif	:	donnée non disponible
Taille des particules	:	90 % à < 0,3 mm

Données de sécurité

pH	:	5,0 - 7,5 à 1 % (m/v) Solution aqueuse
Point/intervalle de fusion	:	Non applicable (Décomposition avant la fusion)
Point/intervalle d'ébullition	:	donnée non disponible
Point d'éclair	:	Non applicable (solide dont le point de fusion est > 100 °C)
Inflammabilité (solide, gaz)	:	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	:	> 200 °C Température relative d'inflammation spontanée pour les solides Méthode: A16
Propriétés comburantes	:	N'est pas considéré comme comburant., Relation structure-activité (RSA)
Hydrosolubilité	:	soluble Selon la concentration, il y a formation d'une solution colloïdale, d'une pâte épaisse ou d'un gel.
Solubilité dans d'autres solvants	:	solvants organiques usuels. insoluble solvants organiques usuels. partiellement soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	donnée non disponible
Pression de vapeur	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Densité	:	donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	700 - 800 kg/m3
Potentiel d'Oxydation/Réduction	:	donnée non disponible
Viscosité, dynamique	:	donnée non disponible

Viscosité, cinématique	:	donnée non disponible
Propriétés explosives	:	donnée non disponible
Décomposition thermique	:	> 145 °C
Concentration minimum d'inflammation (Cmi)	:	15 g/m3
Énergie minimale d'ignition	:	> 1.000 mJ Méthode: sphère de 20 L
Limite d'explosivité, inférieure	:	donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	:	non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Réactions dangereuses		
Matières à éviter	:	Oxydants forts
Produits de dégradation	:	Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère: (Oxydes de carbone - CO + CO2).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

gomme xanthane	:	DL50 : > 5.000 mg/kg - rat Rapports non publiés
glyoxal	:	DL50 : > 2.000 mg/kg - rat Rapports non publiés

Toxicité aiguë par inhalation	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée	:	donnée non disponible
Toxicité aiguë (autres voies d'administration)	:	donnée non disponible
Toxicité par aspiration	:	donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau

gomme xanthane	:	Non irritant par application cutanée chez le lapin. Produit dilué Rapports non publiés

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux

gomme xanthane	:	Non irritant par application oculaire chez le lapin. Produit dilué Rapports non publiés

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation

gomme xanthane	:	cochon d'Inde Non classé sensibilisant par contact avec la peau Rapports non publiés
glyoxal	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Rapports non publiés

Toxicité à dose répétée

Toxicité à dose répétée

gomme xanthane	:	Exposition orale - chien Aucun effet grave n'a été observé dans les tests de toxicité par administration répétée Données bibliographiques Exposition orale - rat Aucun effet grave n'a été observé dans les tests de toxicité par administration répétée Données bibliographiques

STOT

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	:	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	:	donnée non disponible

Cancérogénicité

Cancérogénicité

gomme xanthane	:	rat Exposition orale Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène. Données bibliographiques

Mutagénicité

Génotoxicité in vitro	:	donnée non disponible
Génotoxicité in vivo	:	donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction

gomme xanthane	:	Etude de fertilité sur 3 générations - rat aucune altération de la fertilité n'a été observée aucun effet sur le développement n'a été observé Données bibliographiques

Expérience de l'exposition humaine

Expérience de l'exposition humaine : Inhalation

gomme xanthane	:	Les données ne sont disponibles que pour certains composants. Peut irriter les voies respiratoires. Poussière évaluation interne

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques

Milieu aquatique (y compris les sédiments)

Toxicité pour le poisson

gomme xanthane	:	CL50 - 96 h : 420 mg/l - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Données bibliographiques
glyoxal	:	CL50 - 96 h : 460 mg/l - Leuciscus idus(Ide) Rapports non publiés

Evaluation de l'écotoxicité

Evaluation de l'écotoxicité	:	Les données ne sont disponibles que pour certains composants. Produit ne présentant pas d'effet néfaste connu sur les organismes aquatiques testés. Rapports non publiés Données bibliographiques

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Biodégradabilité

gomme xanthane	:	Biodégradabilité aérobie ultime Facilement biodégradable Rapports internes non publiés
glyoxal	:	Biodégradabilité aérobie ultime Facilement biodégradable Rapports non publiés

Bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non potentiellement bioaccumulable. évaluation interne

Mobilité

Répartition connue entre les différents compartiments de l'environnement	:	Compartiment cible ultime du produit : Eau

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Destruction/Elimination

Interdiction	:	Ne pas décharger dans l'environnement.
Précautions d'élimination	:	Eliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.

Précautions de nettoyage et d'élimination de l'emballage

Mesures pour éviter la production de déchets.	:	Interdiction de mise en décharge.
Conseil	:	Vider complètement les emballages avant élimination.
Motif élimination déchet	:	Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.
Autres données	:	Eliminer conformément à la réglementation locale en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR
non réglementé

RID
non réglementé

IMDG
non réglementé

IATA
non réglementé

ADN / ADNR
non réglementé

Note: Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Pas d'informations réglementaires spécifiques à notre connaissance.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R20	Nocif par inhalation.
R36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R68	Possibilité d'effets irréversibles.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 3 et 16.

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

NB: Dans ce document le séparateur numérique des milliers est le "." (point), le séparateur décimal est la "," (virgule).

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue d'aider l'utilisateur à mettre en œuvre les opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination du produit dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Elles complètent les notices techniques d'utilisation mais ne les remplacent pas. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Elles ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de s'assurer qu'il est en conformité avec l'ensemble des textes réglementant son activité.